

AGENTS DE LA POLICE... PLEANS DE PUBLICATIONS... UNITED

727 rue de la Canale... OFFICE OF THE POST OFFICE... SECOND CLASS MATTER

LES PETITES ANNONCES DE... MANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC... SE SOLDENT AU PRIX REBUT DE... LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE... DU JOURNAL

TEMPERATURE

Do 13 juin 1912. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

La question des îles Egéennes.

L'occupation des îles de la mer Egée par l'Italie agit beaucoup les insulaires, soucieux de regagner leurs anciens privilèges et d'obtenir des garanties en cas de retour de la domination turque.

Le mémorandum fut remarqué d'abord que les îles de la mer Egée orientale ont de tout temps formé une unité géographique. L'administration byzantine en les réunissant en un thème, l'administration turque en les constituant en vilayet ou province, n'ont fait que reconnaître ce fait.

La population peut être considérée comme essentiellement hellénique, paléolithique 458,355 Grecs correspondant seulement 26,938 musulmans et 4,553 étrangers.

Des statistiques officielles adossées au mémorandum, il résulte d'ailleurs que les Turcs sont concentrés dans six îles, sur vingt-deux, et que même là où ils sont le plus nombreux, à Lesbos, ils forment une faible minorité (14,476 contre 125,733).

des choses. Cependant dans les îles, le Turc n'a pas été jusqu'à bout, et les métropoles correspondantes encore en grec avec les autorités.

Le mémorandum finit par un examen très intéressant des privilèges des îles. Presque toutes jouissent d'une large autonomie jusqu'à la loi des vilayets de 1863 qui, sous couleur d'organiser la Turquie à l'européenne et de suivre les conseils de Napoléon III, a aboli à une centralisation néfaste.

En conclusion les insulaires appellent l'attention sur tous ces faits, et se réclament aussi de l'article 23 du traité de Berlin, ils demandent la confirmation des privilèges précités pour toutes les îles sous la forme d'une administration autonome avec la garantie des puissances.

"Au Paradis des Rojabs".

On n'a pas oublié les fêtes retenantes auxquelles a donné lieu le mariage du prince Tikka, fils de Maharajah de Kapatthala, avec la princesse Brinda Mathri, fille de Kanwar Gambhir Ohand et nièce du Rajah régnant de Jabbal. Ce mariage, qui consacrait l'alliance de deux grandes races hindoues, a eu lieu en même temps deux personnalités également appréciées de la haute Société parisienne.

On n'a pas oublié les fêtes retenantes auxquelles a donné lieu le mariage du prince Tikka, fils de Maharajah de Kapatthala, avec la princesse Brinda Mathri, fille de Kanwar Gambhir Ohand et nièce du Rajah régnant de Jabbal.

On n'a pas oublié les fêtes retenantes auxquelles a donné lieu le mariage du prince Tikka, fils de Maharajah de Kapatthala, avec la princesse Brinda Mathri, fille de Kanwar Gambhir Ohand et nièce du Rajah régnant de Jabbal.

On n'a pas oublié les fêtes retenantes auxquelles a donné lieu le mariage du prince Tikka, fils de Maharajah de Kapatthala, avec la princesse Brinda Mathri, fille de Kanwar Gambhir Ohand et nièce du Rajah régnant de Jabbal.

Le camp européen est une cité en miniature, dont les rues rectilignes sont animées du mouvement incessant des équipages. Chaque tente porte sur un fronton le nom du locataire et un pavillon à ses armes; elle a des membres Louis XVI, des tapis d'Orient, une cheminée de marbre, la lumière électrique et une salle de bains.

Les célibataires ou les époux sans enfants durent, pendant près d'un demi-siècle, courber la tête sous une avalanche d'aménités; on les qualifiait, en 1765, "d'hommes de péant", en l'an III de "plantes parasites", "d'incapables" et de "ornements". M. de Montyon, en 1808, estimait leur confrérie "corrompue et corraptrice". Et il s'agissait de les désigner à la vindicte publique.

Pour accroître la natalité.

Il est arrivé à l'Allemagne, dans ces dernières années, d'accroître sa population annuelle d'un million d'unités, ou presque; à l'Angleterre, d'un demi-million ou peu s'en faut. En France, les décès, pour 1911, ont dépassé les naissances de trente-cinq mille unités.

Aux grands maux, les grands remèdes. Ni les Spartiates, ni nos grands aïeux de la Révolution n'hésitaient longtemps. Les Lucédémoniens, une fois l'an, étaient invités, au pied des autels, à battre et à souffleter publiquement les vieux garçons. Plutarque croit savoir que Lycurgue avait voulu fêter, autrement encore, les célibataires: ils devaient faire, et sans aucun vêtement, en plein hiver, le tour de la grande place, pendant qu'on les chansonnait de la plus déshabillée façon.

Deryllidas avait donné à Lucédémone plus d'une victoire, mais il avait négligé de lui donner le plus petit rejeton. Un jeune homme lui fit le reproche et refusa de se dégranger en l'honneur du vieux guerrier: "Pourquoi te céder ma place? explique l'éphèbe. Tu n'as pas d'enfants qui puissent, un jour, me céder la leur".

Piaton était excellent philosophe pour conseiller le mariage à ses concitoyens. "E faser de prendre femme, disait-il dans ses "Lois", c'est un crime, ni plus ni moins. Il était les ancêtres, il était la Société. Le célibat privait antérieur et antérieur que. Son égisme était une forme de l'anarchie. Par quelle sanction atteindre les vieux garçons récalcitrants? D'abord par une amende, disait Piaton, et une amende payée de nouveaux tons les ans; puis par la marque d'infamie attachée à leur vieillesse.

A Rome, Aulo-Gelle a ce petit discours de Censeur Metellus Numidicus: "Si nous pouvions vivre sans femmes, nous nous écririons plus d'un annal; mais la nature nous commande d'immoler notre tranquillité. Obéissons. Notre vie est courte et nos soucis seront brefs. La vie de notre nation doit être longue, et à son bonheur se chassent sacrifier le nôtre."

libat. D'autres pensent qu'il faut encourager, mais qu'il faut aller plus loin; et ils réclament pour adoucir la population ce qu'ils nomment des lois "excitatives" ou même "coactives".

Les célibataires ou les époux sans enfants durent, pendant près d'un demi-siècle, courber la tête sous une avalanche d'aménités; on les qualifiait, en 1765, "d'hommes de péant", en l'an III de "plantes parasites", "d'incapables" et de "ornements". M. de Montyon, en 1808, estimait leur confrérie "corrompue et corraptrice". Et il s'agissait de les désigner à la vindicte publique.

Fersen et Marie-Antoinette

Le château de Lœsthal, en Ostrogothie, appartient encore à la famille suédoise des Piper, dans laquelle il est entré en 1777 par le mariage de Sophie Fersen avec le comte Adolphe. Sophie était la sœur du beau Fersen qui fut le chevalier servent et passionné de Marie-Antoinette. Une étroite amitié unissait le frère et la sœur; il s'écrivait sans cesse et le château est encore rempli des souvenirs fraternels que Sophie y avait rassemblés. Dans les armoires de la bibliothèque sont conservés, avec la correspondance politique de la reine remise à Fersen, au moment de la fuite à Varennes, toutes les lettres où celui-ci se confie à sa sœur. M. de Heidenstam les publie dans la "Revue de Paris". Elles ont été, écrit-il, le prince de Ligne n'a pas eu tout à fait raison de dire qu'on pouvait adorer la reine de France sans songer à l'aimer. Elles prouvent qu'on pouvait l'aimer tendrement et être aimé d'elle de la même façon, mais que jamais Fersen n'a songé à la faire descendre du haut piédestal où son amour cherchait à l'avoir placée, portant au front une auréole. Dès sa présentation à la cour de France, et sort du jeune comte avait été fixé. En vain son père, le maréchal, lui proposait les plus brillants mariages: tout à son adoration pour la reine, il écartait tous les partis. Après Mlle Necker, la future Mme de Staël, il avait refusé une riche Anglaise, Mlle Lefevre. "Je suis bien sise, écrit-il à sa sœur, que celle-ci se marie; on ne m'en parlera plus, et j'espère qu'on n'en trouvera pas d'autre. J'ai pris mon parti, je ne veux jamais former le lien conjugal. C'est contre nature. Comme j'aurai une fois le malheur de perdre mon père et ma mère, ce sera vous, ma chère Sophie, qui m'aiderez l'un et de l'autre et même de femme. Vous serez la maître de ma maison. Elle sera la vôtre et nous ne nous quittons pas. Si ce mariage vous convient, j'irai à la bibliothèque de ma vie. Je ne puis pas être à la seule femme à qui je voudrais être, à

La fiancée fortifiée.

Le 23 mai, M. Jacques O'Connor, prêtre anglais, comparait devant la justice de son pays, pour avoir en dommages-intérêts pour rupture de promesse matrimoniale. Les circonstances du procès étaient peu ordinairement, car M. O'Connor alléguait pour excuse que sa fiancée portait sans cesse une cuirasse, ce qui lui permettait de se défendre à son égard tout à fait injurieuse. Cette défense n'était pas sans motifs, car une fois déjà M. O'Connor, extrêmement jaloux, avait tiré sur sa fiancée au coup de revolver, parce qu'il l'avait rencontrée se promenant avec un de ses amis. C'est pourquoi la jeune fille, craignant une récidive, était allée demander conseil à un armurier. Celui-ci lui avait fourni une cuirasse de liège et de métal léger, qu'il prétendait impénétrable. Adoptée, dit-il, par l'administration militaire, elle avait fait ses preuves et résisté aux balles du fusil de guerre anglais. Manie de cette manière la fiancée ne voulait plus la quitter, en vain M. O'Connor, le suppliait, promettant et jurant de l'être plus jaloux, elle entendait conserver son blindage et rester la femme forte dont parle l'Écriture. Les juges, pour s'éclaircir et peser les griefs respectifs des parties, ont voulu voir la fameuse cuirasse. Passant pudiquement dans la chambre de conseil, la plaigante s'en est dépoillée. Ensuite, pour savoir exactement à quel point cette cuirasse indiquait de la méfiance, les juges ont fait tirer dessus. Dès les premières balles, la cuirasse a été transpercée. Les magistrats, saisissant l'occasion, ont présenté la jeune fille de renouer à une défense inutile tant qu'injurieuse, en même temps qu'ils adjuraient le peintre de déposer une fois pour toutes sa malencontreuse jalouse. M. O'Connor en prit l'engagement, et les plaideurs tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ils vont se marier. Mais la fiancée se prépare à un nouveau procès, celui-là contre son armurier, pour tromperie sur la marchandise.

Le Jardin du roi du tabac.

Le millionnaire James B. Duke, qui détient aux Etats-Unis la royauté du tabac, aura dans quelques semaines, la satisfaction d'inaugurer son parc qui sera le plus beau et le plus cher "in the world". Ce parc, qui entournera son château de Somerville (New Jersey), lui coûte à l'heure présente 75 millions. L'endroit était jadis occupé par une ferme, dont les champs étaient plats et nus comme la main. M. Duke y a créé de toutes pièces des cascades, des vallées, des cascades, des lacs, on pourrait dire des mers. Le domaine a une étendue de douze kilomètres carrés. Les allées et les routes représentent, tout à fait, une longueur de 32 miles anglais; elles sont sur leur parcours des pelouses, des bosquets, des temples, des bassins. Pour peupler ces jardins, il a fallu 40 millions de plantes; les rhododendrons seuls sont au nombre d'un million; on a fait venir des fleurs et des arbustes des vieux jardins français. Le roi du tabac, a une prédilection particulière pour les fleurs d'eau: on en voit, dans son parc, plus de 200 de différentes sortes, les plus importantes

La dépopulation de la France.

Elle s'accroît, hélas! chaque année davantage. Et c'est là une situation à quoi il n'est pas aisé de trouver un remède, mais qui, tout de même, devient véritablement inquiétante, écrit un chroniqueur parisien. La statistique du mouvement de la population en 1911, vient de paraître. La lecture de ce savant document n'est point gaie. Car si experts que soient les statisticiens à déguiser les vérités fâcheuses, ils n'ont pu dissimuler celle-ci: le nombre des décès, en 1911, a excédé de 34,869 unités le chiffre des naissances. Il est bien vrai que, grâce à l'afflux de étrangers domiciliés chez nous, le total de la population paraît, sur l'année précédente, en léger excédent, mais le fait brutal demeure: il y a eu, en 1911, 34,869 Français de France de moins qu'en 1910.

L'heureux chien.

Combien Mme Bela Czabo, riche Hongroise, veuve d'un conseiller des finances, aimait son chien, jugez-en! elle lui a légué un demi-million de couronnes par son testament, dont voici un extrait: "Je veux que ma mort ne change rien au train de ma maison, qui devra être conduite comme de mon vivant. Mes domestiques y resteront aussi nombreux, toutes les pièces seront ouvertes, et j'exige qu'on les nettoie, qu'on les entretienne, qu'on les fleurisse exactement comme si j'étais encore là, afin que le fidèle compagnon des dernières années de ma vie ne soit point dépaycé, que ses habitudes ne soient pas modifiées, et que la douleur qu'il éprouvera certainement à la mort de son maître ne soit pas plus cuisante. On devra lui conserver la chambre que je lui ai fait installer et tenir la main à ce que ses sofas et coussins soient régulièrement recouverts de soie, tous les trois mois, comme de mon vivant. J'exige qu'il continue à prendre ses repas dans son plat d'argent, qu'il fasse, chaque jour, sa promenade habituelle, que le vétérinaire garde l'habitude de le

Tournée Constantine.

Le célèbre ténor espagnol, Florencio Constantino, que notre public connaît non seulement de réputation, mais pour l'avoir entendu et applaudi pendant une saison à l'Opéra Français, profitera de son passage dans notre ville pour donner une série de représentations au théâtre Tulane, rue Baronne. Constantino est un artiste trop connu à la Nouvelle-Orléans pour qu'il soit nécessaire de faire ici son éloge; il nous suffira de dire que depuis qu'il a chanté dans notre ville son renom s'est encore affirmé et qu'il a marché de succès en succès. La troupe qui seconde le grand ténor lyrique comprend des artistes de premier rang, aussi les trois représentations qui seront données au Tulane promettent-elles d'être un véritable régal artistique pour les amateurs. Le programme comprend les opéras suivants: Vendredi soir, 17 juin "Rigoletto"; Mercredi soir, 19 juin "La Tosca"; Samedi, 22 juin, "La Bohème"; La tournée Constantino est assurée d'un cordial support des membres du Club de l'Opéra Français, et en général de tous ceux qui s'intéressent à l'opéra dans notre ville. Les places qui ont été mises en vente ces jours derniers s'enlèvent rapidement et tout permet de prévoir qu'il y aura foule pendant les trois soirs au Tulane. L'orchestre sera dirigé par M. Angelini, qui pendant plusieurs années a rempli les fonctions de chef de l'Orchestre Symphonique de Boston. Afin de permettre aux personnes de la campagne d'assister à la représentation du samedi 22 juin, les compagnies de chemins de fer ont consenti à accorder des tarifs spéciaux aux personnes désirant se rendre ce jour-là à la Nouvelle-Orléans.

Très inscrites au bureau d'au-

Mme Calvin S. Bennett à Louis P. Leach, terrain, Levee, Chartres, St-Louis et Conti, \$15,000. Mme Jos. Savoca et alla à Lafayette Realty Co. 2 terrains, Poydras, Basin, Perdido et Franklin, \$15,000. Camille F. Surgi à la People's Homestead Ass'n, portion, Laurel, Constantine, Robert et Soniat, \$540. Agre-ur au vendeur, même propriété, \$600. Mme Henry Stoll à Ferdinand Roth, terrain Dauphine, Bourgeois, Bourbon et Kerlerec, \$2055. Mme au même terrain dans le même lieu, \$2055. Mme Paul Vasquez à Jacob Frady, 2 terrains, Hennessey, Baudin, Solomou et d'Hémecourt, \$1000. Suburban Bldg and Loan Assn. à Henry J. Pettigill, 2 terrains, Broad, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, \$2,000. Wm Gaiser à Mutual Bldg and Homestead Assn, terrain Nashville, Camp, Chestnut et Arabella, \$1,800. Jacob Emmer à Mme Louis Dembrun Jr, 2 terrains, Lesseppe, Robertson, Poland et Claiborne, \$745.

Feuilleton L'ABEILLE DE LA N. O. LE Docteur Miracle GRAND ROMAN INÉDIT Par Pierre Sales PREMIÈRE PARTIE

Le père de la Mlle Lucie étant né dans la Haute-Garonne, c'est à Toulouse que devait se trouver son casier judiciaire. Jadis le casier judiciaire de qui que ce soit était délégué à quicon que en faisait la demande. On ne le remet plus maintenant qu'aux personnes pouvant justifier qu'elles y ont quelque intérêt. Moi, je n'ai pas hésité à faire dire par des intermédiaires très directs, qu'il me fallait des renseignements au sujet d'un mariage pour mon fils. Alors, on m'a appris cette coïncidence, qu'il existait deux extraits du même nom, au même jour, concernant deux frères, les deux jumeaux... dont l'un, le tien, avait un casier judiciaire parfaitement vierge, autant sous son nom de Moreau que sous son nouveau nom de Morel-tandis que le casier judiciaire de son frère jumeau, qui s'appelle toujours Moreau, n'a porté une condamnation à quinze ans de travaux forcés, transformée en dix ans de réclusion. Mon père! Pour crime... médical... car c'était un médecin! s'échappa Mathias du ton le plus méprisante... un médecin ayant commis de ces actes qui sont la honte de la science. NÉANT! Tandis que le casier judiciaire des gredins comporte tout le tas de leurs condamnations!

besoin de défendre son amour, il essayait de protester... Sa bien-aimée pouvait-elle être déshonorée pour le crime d'un parent dont elle ignorait à demi l'existence... Son père l'accablait de cette simple réponse: "C'est à moi... moi, le docteur Gévolki... que tu oserais imposer cette honte, si lointaine soit-elle! "Mais... mais! balbutia Stanielas: n'y a-t-il pas en quel- que atténuation... quelque explication à cette faute... que tu me l'aies exactement dite!... Certains médecins n'envisagent-ils pas cette question d'un point de vue spécial!... "On n'a jamais le droit de supprimer la vie! déclara Mathias Gévolki, de toute sa hauteur. "Quand ce n'est pas encore de la vie, mon père!... J'ai entendu des médecins illustres en discuter avec toi! Mathias levait les yeux au ciel; et, du bout des lèvres: "J'ai prévu les objections... la défense quand même... que tu suggérerais la ténacité de ton caractère! Tout le monde te croit doux... on t'a comparé parfois à une demoiselle... Je te connais mieux: sous ton allure obéissante, tu es une insaisissable volonté... Voyons si elle résistera à ce que j'ai continué de découvrir! car j'ai voulu dévoiler tous les mystères, tout le passé!

La date de la condamnation me rendait d'ailleurs, cette recherche très aisée: il me suffisait de feuilleter la "Gazette des Tribunaux" à la Bibliothèque! "J'irai donc l'y voir moi-même! prononça soudainement Stanielas. "Tu peux l'offrir (dit le volonté de la douleur) dit Gévolki. "Je veux bien savoir... voilà tout! "Toi, mon petit... tu es en train de te forger quand même une espérance!... "Ne m'es-tu pas toujours appris, mon père, que l'on ne doit croire que ce que l'on a vu par soi-même! "Même quand ce sont les yeux de votre père qui ont vu pour vous!... Eh bien! regarde!... J'ai voulu t'écrire la peine d'aller à la Bibliothèque, où tu aurais peut-être rougi de consulter de vant les employés cette collection de journaux: Je me suis saisi procuré... ce ne sera pas très long: veux-tu en prendre connaissance devant moi? Mathias Gévolki allait chercher, dans un bahut, plusieurs feuilles jaunies, les dépliant sur sa table, y posant, et installait un peu durement son fils. "Lis donc! Et Stanielas voyait, non seulement quelques exemplaires de la "Gazette des Tribunaux", mais de différents journaux de la même époque, où étaient relatés, en

termes explicites, quoique discrets - car, en ce temps-là, on n'était pas sur les détails des affaires judiciaires - le crime du docteur Pierre Moreau. "C'était tout un roman, dont voici les lignes principales, ressortant de l'acte d'accusation. Des personnes demeurées inconnues de la justice, avaient loué un pavillon, situé au fond d'un jardin, dans le quartier des Gobelins, disant négligemment à la concierge que l'immeuble ayant façade sur la rue, on avait besoin d'une installation très tranquille pour une femme qui allait devenir mère: c'est pour cela qu'on prenait le pavillon, et aussi parce que ce pavillon se trouvait tout meublé, par suite du départ d'un locataire, qui avait laissé son installation en paiement de son bail. La future maman était arrivée le lendemain. Personne n'avait vu son visage, parce qu'elle avait été introduite la nuit dans le pavillon, et parce qu'elle se dissimulait sous des voiles épais. Toutefois, la concierge, naturellement curieuse, avait essayé de se rendre compte: et elle n'avait pas en l'impression que l'état de grossesse fût aussi avancé qu'on lui laissait entendre. Mais on avait payé le loyer d'avance... on y avait ajouté cent francs de gratification pour elle, la condition que personne ne pénétrerait dans le jardin, qu'on ne laisserait pas les bambins de l'immeu-

ble faire du tapage dans la cour de l'immeuble. La concierge était donc toute gagnée à sa nouvelle, à ses nouveaux locataires. Une femme, d'appart décodé, sans doute une sage-femme, s'était installée, presque à demeure, auprès de la future maman; plus, elle servante qui ne la quittait pas jusqu'à deux hommes s'occupaient d'elle, ne la quittant pas beaucoup non plus. Soudain, la mort était tombée dans cette petite maison, où l'on attendait la vie. Une nuit, on entendit des cris, ces cris si significatifs... et le lendemain, on ne s'occupait pas d'apprendre qu'une fille-tout-était née. Mais c'est l'unique détail, qui eût trahi: les deux femmes qui s'occupaient de la maman observaient le motisme le plus rigoureux, même vis-à-vis de la concierge. Et à plus forte raison les deux hommes. De ces deux hommes, on avait la vague sensation que l'un, très grand blond, portant une grande barbe, était un médecin: celui-ci était toujours impassible... L'autre au contraire offrait continuellement un aspect angoussé... et, à son allure, aux quelques mots qu'on l'avait entendus échanger avec son compagnon quand ils passaient sous la voûte de la maison, on le soupçonnait étranger: sans doute le père! Un père évidemment illégitime - pour que la naissance de l'en-

fant ait été entourée de circonstances aussi particulières, presque clandestines! Voilà tout ce que l'esquète, faite plus tard, avait pu établir, jusqu'à cette journée. A partir de ce moment, la curiosité de tout l'immeuble était si exorbitée que l'on avait très bien pu, en recueillant des témoignages observés de tous les étages et qui concordait, on avait donc pu établir encore qu'une grande agitation avait régné dans le pavillon. Tantôt, on entendait des gémissements... qu'il n'y avait pas à confondre avec les vague-ments du bébé... Maintes fois, on put distinguer la silhouette de celui qu'on croyait le médecin, penché sur la maman... l'autre assistait à tout... Et il y eut lieu certainement des scènes entre les deux hommes, puisque l'on perçut leurs éclats de voix, et surtout leurs gestes de colère. Vers le soir, l'homme à la barbe blonde sortit, tout courbé, le regard à terre; il s'éloigna en courant précipité. Il ne revint qu'assez tard, dans la nuit. La concierge était déjà couchée, mais se rappela avoir entendu un double pas, ce qui était bien conforme à la vérité. L'agitation parut devenir encore plus grande dans le petit pavillon... des scènes éclatèrent encore... Ainsi, dès le jour, de tous les étages de l'immeuble, une quantité de paires d'yeux étaient-là